

Le 5 janvier 2017

Dominique Furnon,
secrétaire départemental
du SE-Unsa 42

à Monsieur l'IENA

objet : Evolution de la note lors d'une évaluation sous un mode collectif

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint,

Plusieurs collègues nous ont interpellés suite à leur retour de notation lors d'une évaluation passée sous un mode collectif comme les nouvelles modalités le proposent.

Ces collègues ont eu la surprise de voir leur note évoluer de manière différente de celle de leur collègue bien qu'ayant présenté le même support à ce moment professionnel d'évaluation.

Il est effectivement difficilement compréhensible pour eux que les différents participants à une évaluation collective ne reçoivent pas en retour une évolution notée identique.

Certes la note va disparaître et cela évitera ce genre de problème mais pour l'heure elle est encore là et va servir pour certains dans leur éventuelle accession à la hors-classe cette année ou l'année prochaine.

Pourriez-vous m'expliquer le pourquoi de ces différences ?

Si vous souhaitez que nous échangions à ce sujet, je me tiens à votre disposition.

Veillez agréer Monsieur l'IENA, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Se-Unsa

Dominique Furnon